



CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE

Entre le LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE ALBERT CAMUS (FIRMINY),
l'Académie de Lyon et la Région Auvergne-Rhône-Alpes

2018 - 2022



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU SUPPLÉMENTAIRE ET DE LA RECHERCHE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Albert Camus
Lycées

1 - DIAGNOSTIC

Chaque établissement dispose d'un **dossier d'aide à l'auto-évaluation** qui regroupe les principaux indicateurs communs de l'établissement. Il servira de base à l'élaboration du diagnostic par le lycée, qui sera partagé lors de la phase de dialogue entre les trois parties. Le diagnostic met en exergue les éléments de contexte, les points d'appui et d'amélioration, à partir desquels seront dégagés la problématique de l'établissement et des axes de progrès.

1/ Eléments de contexte : caractéristiques de l'établissement, du public accueilli et inscription territoriale

La cité scolaire Albert Camus est un établissement complexe rassemblant un millier de lycéens répartis sur les voies générale, technologique et professionnelle. Elle dispose d'un internat fille de 90 places.

Les élèves proviennent de neuf collèges qui assurent une mixité sociale de recrutement tout en reflétant la grande fragilité sociale du territoire. Les indices de difficulté sociale placent respectivement en 8^{ème} et 11^{ème} positions le lycée général et technologique et le lycée professionnel.

On compte à la rentrée 2017, 735 élèves sur le LGT, 278 élèves sur le LP. S'ajoute à cet effectif une centaine d'étudiants qui poursuivent leurs études en BTS Management d'Unités Commerciales et Services et Prestation Secteur Sanitaire et Social, 14 apprentis en formation complémentaires d'initiative locale, ainsi que des apprenants de deux CAP petite enfance en lien avec le CFA et le GRETA.

L'offre de formation couvre les trois filières de la voie générale, deux filières de la voie technologique STMG et ST2S, et trois filières de la voie professionnelle - ASSP, GA et HPS - complétée de trois CAP (Agent Polyvalent de Restauration, Cuisine et Restaurant)

La cité scolaire est tributaire de la double sectorisation sur Firminy, avec pour conséquence une fluctuation des effectifs d'une année sur l'autre, sans réelle prise à ce jour.

2/ Points d'appui et d'amélioration

Face à des performances fragiles sur les deux établissements, en particulier pour les élèves issus de PCS défavorisés, la continuité des apprentissages et le parcours de l'élève sont à interroger :

- Les liaisons collèges/lycée(s) /enseignement supérieur sont à améliorer afin d'offrir un parcours plus lisible et de réduire les choix par défaut
- Le passage de la seconde à la première en particulier sur les filières technologique (orientation en STMG) est un objet de travail ; les passerelles doivent être réactivées

Les classes sont hétérogènes et la différenciation pédagogique s'avère prometteuse. Les échanges entre les équipes sont à rechercher pour créer des dynamiques d'apprentissage porteuses de réussite.

- Pousser vers une culture du projet
- La question du travail personnel de l'élève est posée
- Rendre l'élève acteur de son parcours

L'offre de formation mérite d'être valorisée et exploitée au bénéfice de la constitution d'une identité du lycée A. Camus. Cette réflexion est à entreprendre dans une logique de complémentarité entre les trois lycées de l'Ondaine. Outre le frein à la fluctuation des effectifs qu'elle pourrait générer, c'est une plus-value territoriale pour faciliter le choix d'orientation des collégiens. La dynamique pédagogique créée par l'option théâtre, la présence des sections européennes sont en ce sens des atouts pour la cité scolaire Camus.

L'implication d'un plus grand nombre de familles est à rechercher dans l'optique d'un accompagnement de l'ambition scolaire, d'une orientation concertée, d'une participation aux instances de l'établissement

3/ Problématique de l'établissement et axes de progrès

Les thématiques qui se dégagent des échanges sont susceptibles de constituer des éléments de réflexion du nouveau contrat d'objectifs. Elles reposent sur :

- La mise en évidence de parcours de réussite

CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE 2018 - 2022

- La construction d'une orientation concertée et le développement de parcours post baccalauréat ambitieux
- L'implication de la communauté éducative dans le travail personnel
- Le processus d'autonomisation de l'élève durant sa scolarité au lycée
- La prise en charge des élèves en grande difficulté
- Le renforcement de l'ouverture culturelle et le développement de la mobilité

2 - OBJECTIFS STRATÉGIQUES

L'apprenant est au centre du contrat. Ainsi, les objectifs sont centrés sur les élèves accueillis au sein de l'établissement.

Les partenaires identifient et priorisent deux à quatre objectifs stratégiques pédagogiques et éducatifs.

En cohérence avec le projet d'établissement, ces objectifs doivent satisfaire aux orientations nationales et académiques. Ils intègrent les spécificités locales et le projet éducatif porté par la collectivité de rattachement. Ils doivent tenir compte des besoins et de la spécificité de l'établissement.

➤ **Objectif 1 :**

- Accompagner l'Elève dans son parcours au lycée, rendre plus lisibles les transitions avec l'objectif qu'il construise un projet scolaire ambitieux

➤ **Objectif 2 :**

Favoriser la responsabilisation des élèves face à leur travail personnel

➤ **Objectif 3 :**

- Améliorer la réussite des élèves en particulier les plus fragiles

3 - LEVIERS STRATÉGIQUES

Les leviers stratégiques reposent sur les politiques éducatives partagées par l'Etat et la Région.

Pour l'établissement, les équipes décrivent les leviers sur lesquels elles souhaitent agir pour atteindre les objectifs stratégiques.

Leviers transversaux

- Développer les dispositifs d'accompagnement (tutorat ; accompagnement personnalisé, école ouverte ...)
- Favoriser la démarche de projet : ouverture culturelle et artistique, liaison école/entreprise, mobilité internationale
- Valoriser toutes les formes de réussite qu'elles soient individuelles ou collectives, mettre l'excellence des élèves au cœur de leur parcours
- Favoriser l'implication des élèves (des familles) dans les instances (CVL, CESC...) avec l'objectif de renforcer les actions citoyennes, de préserver un climat scolaire serein et de s'approprier une culture d'établissement

Objectif 1 :

- Renforcer les liaisons : collège/lycée ; 2nde/1ère ; BAC-3/BAC+3

Objectif 2 :

- Engager une réflexion collective sur le travail personnel dans la classe et en dehors de la classe pour augmenter et améliorer la qualité du travail personnel de l'élève
- Impliquer les élèves dans l'aménagement et le fonctionnement des espaces de travail personnel

4 - LES INDICATEURS

Les indicateurs permettront d'apprécier la réalisation des objectifs fixés dans le contrat. Ils comprennent une valeur initiale et une valeur cible

➤ Objectif 1 :

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Attractivité de l'établissement à l'entrée en seconde -Taux apparent de passage en %	41.3%	41.3%
Lissage des taux d'accès au bac, entre la seconde et la terminale	Delta=5	Delta = 2
Devenir des bacheliers à N+1	.	.

➤ Objectif 2 :

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Nombre d'élèves volontaires pour la mise en place de tutorat en classe de seconde	17 - 2,3%	en augmentation
Fréquentation du CDI comme espace de travail personnel	4400 passages	augmentation

➤ Objectif 3 :

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Val ajoutée au Bac Général	négative	positive
Val ajoutée au Bac Technologique	négative	positive
Taux de réussite des CSP défavorisées	.	Taux académique